

RD 9 ET 20 – CANTON DE BONNEVILLE

Commune de Fillinges : deuxième phase de la création du giratoire au lieu-dit Arpigny

Dans le cadre de l'amélioration et de la sécurisation du réseau routier, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a engagé, l'été dernier, des travaux d'aménagement d'un giratoire au lieu-dit Arpigny ainsi que du tracé de la route des Vallées. Dans ce contexte, la circulation sera basculée sur une voirie provisoire dans la nuit du 29 au 30 avril, afin de libérer les emprises pour la suite des travaux. L'intersection entre la RD 9 (lieu-dit Arpigny) et la RD 20 sera maintenue, mais son fonctionnement sera modifié.

Pour rappel, le projet global comprend :

- L'aménagement d'un giratoire à 4 branches entre la route des Vallées et la route du Môle ;
- L'amélioration du tracé de la route des Vallées ;
- Le remplacement du passage inférieur existant par un ouvrage plus moderne ;
- L'aménagement de 700 mètres de voie verte le long de la RD 9 ;
- La création de deux arrêts de bus.

La première phase des travaux a permis la réalisation des remblais des RD 20 et 120, ainsi que l'aménagement de la voie verte le long de la RD 9.

La seconde phase, qui sera engagée au printemps 2026 et jusqu'à l'automne 2026, portera sur la réalisation du giratoire, son raccordement à la RD 20 ainsi que la création et le renforcement des accès riverains.

À l'automne-hiver 2026, une nouvelle étape permettra l'ouverture provisoire du giratoire à trois branches, tout en poursuivant la finalisation des routes secondaires, la création de la nouvelle RD 9 (route des Vallées) et la réalisation du passage inférieur.

Début 2027, le giratoire sera mis en service dans sa configuration définitive à quatre branches. Les derniers aménagements, notamment de la voie verte et des accès riverains côté Arpigny, se poursuivront jusqu'au printemps 2027, marquant la fin du chantier. À noter que le passage piéton inférieur restera inaccessible de mai 2026 à début 2027.

Durant toute la durée du chantier, la vitesse est abaissée à 50 km/h. Des coupures de circulation de nuit sont possibles (mises en place de déviations), ainsi que des alternats de circulation ponctuels.

Le coût total des travaux s'élève à 8,7 M€, financés à 97 % par le Département, avec la participation foncière de la commune de Fillinges.

Pour votre sécurité et celle des autres usagers, veuillez respecter les restrictions d'accès en vigueur. Pour toute information complémentaire, consultez le site d'information routière du département www.inforoute74.fr

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr

hautsavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse